

### **PUBLICS CONCERNES**

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du RSA
- · Salariés en contrat aidé
- Personnes en situation d'illettrisme
- Personnes placées sous main de iustice
- Autres personnes idientifiées et orientés par des partenaires

### **PREREQUIS**

- Etre motivé et volontaire
- Niveau minimum A2
- Niveau max de formation : 4 (BAC)
- Avoir levé les freins liés à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants...)
- Projet professionnel identifé
- Délai de carence de 2 ans entre 2 formations « préparatoires » financées par la Région

### **MODALITES PRATIQUES**

- Prescription par le conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental ou le référent chantier insertion via la fiche de liaison
- Prise de rendez-vous par le conseiller (Kairos, ouiform)
- Déroulement des inscriptions : Information collective, SAS (21h) : positionnement et entretien individuel avec le formateur
- Formation selon des plans de formation individuels : modules obligatoires et optionnels
- Formation rémunérée sous certaines conditions

### **METHODES MOBILISEES**

- Collectif / sous-groupe / individuel
- Présentiel / Distanciel
- Modules / Mises en situation contextualisées

#### **MODALITES EVALUATION**

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluations formatives (bilans/entretiens)
- Evaluation finale

Enquête de satisfaction individuelle pour le stagiaire à l'issue de la formation

Questionnaire à 6 mois par la Région des Pays de La Loire

ays de La Lone

Satisfactions stagaires sur ANOTEA

### **VALIDATION**

- Attestation de fin de formation
- Attestation de validation des acquis
- Possibilité de valider le CLéA ou le CFG (voir sur notre site Internet rubrique

# PREPACLES AVENIR PREPACLES AVENIR Compétences numériques

# **O**bjectifs

- Favoriser l'insertion des publics en recherche d'emploi par l'acquisition de compétences socle, la découverte de secteurs et métiers, la formalisation d'un projet professionnel
- Permettre aux stagiaires d'atteindre, à l'issue de la formation, les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante et/ou les savoirs être indispensables à l'entrée dans le monde du travail



### Contenu

**BLOC 1** Connaissance de soi

**BLOC 2** Découverte des métiers en tension/du territoire

**BLOC 3** Construction du projet professionnel

**BLOC 4** Développement des compétences socles

**BLOC 5** Développement des compétences numériques

**BLOC 6** Mobilités

**BLOC** 7 Techniques de recherche d'emploi

**BLOC 8** Vivre et travailler en France

**BLOC 9** Projet collectif



### Parcours proposés :



### Site de St Sébastien/Loire - 3 allée du 6 juin 1944

<u>Accès</u>: busway Ligne 4 arrêt Mauvoisin ou Joliverie, bus n° 30 (arrêt Garillère) ou 42 (arrêt Joliverie)

- Sessions selon la programmation de la Région des Pays de la Loire
- 24h30 hebdomadaires + 4 h en démarches extérieures
- Parcours moven de 285 h en centre et 166 h en entreprises
- Formatrice Référente : Stéphanie BREAUD



### Site sur le Pays de Retz

Machecoul-St-Même - RJT, 191 Bd Alain de la Garanderie

Accès: TER (2 lignes) / bus ligne 12 (arrêt gare SNCF)

St Philbert de Grand Lieu - RJT, 141 rue de l'île verte

Accès: Bus lignes 312 et 313 / Aléop

- Sessions selon la programmation de la Région des Pays de la Loire
- 21h hebdomadaires + 4h en démarches extérieures
- Parcours moyen de 285 h en centre et 166 h en entreprises
- Formatrice Référente : Adrianna BONNET

Tous nos sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap

## Contact et modalités de recrutement

- Pour plus d'information : LE POINT CLE Loriana ROELENS 02 51 71 02 83 ou accueil@lepointcle.fr
- Pour toute inscription: par le biais des plates-formes KAIROS ou OUIFORM ou en direct au Point CLE
- Réunions d'informations collectives affichées sur le site du CARIF OREF
- Rendez-vous individuels programmés
- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
   Référent handicap: Christine CHARBONNIER christine.charbonnier@lepointcle.fr

Formation éligible au financement de la Région des Pays de la Loire et cofinancée par l'Etat ( Pays de la Loire 2023-2026) et l'Union européenne (FSE)





